Cahier des charges

-

Accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes (TRJ)

-

Saison 2023-2024

1/ Objet : Ce cahier des charges à pour but d'apporter des précisions pour l'accueil d'une étape du Trophée Régional Jeunes. Il précise les actions de chacun.

2/ Compétition : Le Trophée Régional Jeunes est une compétition individuelle se disputant en 5 étapes sur la saison, ouverte à tous les licenciés jeunes néo-aquitains.

Les étapes 1, 2 et 4 proposeront les 3 tableaux avec le simple sur 2 jours.

Les étapes 3 et 5 proposeront uniquement le simple le samedi et une formule de compétition par équipe le dimanche.

3/ Conditions pour recevoir la compétition :

- Pour les étapes 1, 2 et 4, avoir un complexe sportif de 7 terrains minimum sur les 2 jours de compétition. Pour les étapes 3 et 5, avoir un complexe sportif de 9 terrains minimum sur les 2 jours de compétition. Ce complexe devra détenir, à minima, le classement "hors classement" par la FFBaD (recensement des équipements). Il devra également proposer des conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap.

Dans le cas où le complexe ne serait pas recensé, la structure et la ligue se mettront en contact pour procéder à son recensement avant la compétition.

- Disposer d'un comité d'organisation pour préparer la compétition.

4/ Engagement de la ligue :

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est l'organisateur de la compétition, son rôle est le suivant :

- Etablir les règlements,

- Rechercher une structure pour accueillir,

- Rechercher et prendre en charge les JA pour la compétition,

- Créer les documents supports pour la compétition (plaquette, feuille d'inscription, affiche etc...),

- Communiquer sur la compétition,

- Gérer la compétition (invitation, inscriptions, fichier, etc...),

- Gérer les récompenses,

- Apporter un soutien à la table de marque,

- Afficher le classement général de la compétition sur chaque étape,

- Gérer et prendre en charge les arbitres,

- Apporter un soutien financier de 200€ pour la structure accueillante suite au bon respect de ce cahier des charges.

5/ Engagement de la structure accueillante :

La structure qui accueillera la compétition devra proposer un certain nombre de prestation pour la compétition, les voici :

- Réserver le complexe sportif,

- Aménager le plateau sportif :

- Gestion des terrains (poteaux, filets, tracés),

- Mise à disposition d'1 chaise de coach par demi-terrain,

- Mise à disposition de 2 bannettes minimum par terrain,

- Nettoyage et bonne qualité du plateau sportif (présence de serpillères et balais),

- Mettre à disposition une table de marque (minimum 2 tables et 3 chaises),

- Organiser une buvette,

- Gérer la table de marque,

- Fournir les coordonnées du référent organisation du club à la ligue,

- Assurer la promotion de la compétition sur le territoire local,

- Inviter les partenaires locaux pour la remise des prix,

- Fournir les coordonnées de différents producteurs locaux,

- Autres points pouvant améliorer la qualité de la compétition (sous réserve de validation du responsable de la compétition).

Ces points sont à prévoir dans tous les gymnases de la compétition.

6/ Engagements communs :

Dans un souhait de développement durable, les deux parties devront mettre en place les conditions d'obtention du label EcoBad.

La compétition étant un événement majeur des jeunes badistes néo-aquitains, les deux entités devront proposer une organisation de qualité.